



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

57 N° 6 1930

Les Rétractations de saint Augustin, examen de conscience de l'écrivain

Joseph DE GHELLINCK

p. 481 - 500

<https://www.nrt.be/es/articulos/les-retractations-de-saint-augustin-examen-de-conscience-de-lecrivain-3349>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Les Rétractations de saint Augustin examen de conscience de l'écrivain

Durant les premières années du XX^e siècle, avant et depuis la guerre, les études augustiniennes ont fait porter plus que jamais l'attention sur cette autobiographie d'Augustin qui s'appelle les *Confessions* et qui, en raison même de son originalité, ne rentre dans aucun des genres littéraires connus de l'antiquité classique. On en a discuté chaque trait, on a projeté sur leurs déclarations la lumière que pouvaient fournir les premiers écrits du converti de Milan, on les a confrontées avec chaque détail contenu dans ses lettres ou ailleurs. Puis, après un minutieux contrôle, on en est arrivé finalement à légitimer dans leur ensemble les titres de créance que présentait l'ouvrage, et l'on continue toujours à y voir, avec raison, un récit véridique, d'une valeur psychologique et historique hors pair, de toute la première partie de la carrière d'Augustin.

Mais il est dans l'œuvre du grand docteur un autre écrit, les *Rétractations*, d'un genre original lui aussi, qui n'a jamais bénéficié de pareille sympathie. Et pourtant, à côté des *Confessions*, l'histoire littéraire doit reconnaître au même titre, dans les *Rétractations*, un genre nouveau, qu'ignorait jusque là la littérature profane gréco-romaine : c'était un événement littéraire, une nouveauté totale, que pareil écrit, publié en l'an de grâce 427-428, et dont on chercherait vainement le modèle dans la lignée des écrivains classiques, depuis Platon ou Xénophon jusqu'à Cicéron ou Tacite. De ce seul chef déjà, les *Rétractations* méritaient une étude spéciale, qu'on a été lent et parcimonieux à leur donner, puisque la seule connue est la courte communication de Harnack, suggestive et personnelle, faite à l'Académie de Berlin à la fin de 1905, et que nous utiliserons fréquemment au cours de cet article. En outre, il est peu de pages qui ouvrent, comme les

Rétractations, sur la psychologie de l'écrivain, du penseur et du chrétien, durant toute sa carrière, des aperçus aussi richement révélateurs : une lecture attentive et recueillie du livre fait entrer en contact avec l'âme d'Augustin et l'intimité, une fois de plus quand il s'agit de lui, provoque la plus sympathique admiration.

L'ouvrage n'est pas bien long et, à première vue, sans attrait, puisqu'il se réduit à quelques remarques, parfois développées, souvent succinctes, sur une série de livres chronologiquement énumérés : catalogue critique, en somme, de toute la production à peu près d'Augustin, en un peu plus d'une centaine de numéros. Peut-être est-ce à cet aspect peu attrayant qu'il faut attribuer l'indifférence pratique de l'histoire littéraire, qui lui consacre, non sans formalisme, la courte notice habituellement de mise pour chaque pièce dans la revue de l'ensemble des œuvres ; puis, elle passe outre, sans trop sembler se douter du trésor de fine psychologie qu'elle a distraitement décrit. Interrogeons un moment ce document psychologique et littéraire et voyons ce qu'on peut y trouver.

L'antiquité chrétienne, en général, n'a pas, comme Augustin, apprécié à sa vraie valeur la profonde individualité de cet écrit. Possidius de Calama, l'ami et le confident d'Augustin, qui recueillit le dernier soupir du saint évêque, avant d'écrire sa biographie, en fait une courte description qui en restreint un peu la portée ; mais il montre qu'il se rend compte de la pathétique solennité de cet examen de conscience littéraire, « De recensione librorum », en l'associant, d'un peu trop près peut-être, aux derniers jours d'Augustin : « ante proximum diem obitus sui » (1). Prosper d'Aquitaine se contente d'une allusion : « Omnes opinionones suas censoria gravitate discussit » (2). Deux siècles plus tard, Bède le Vénérable, qui a en commun avec Augustin ce culte de la vérité, témoigne, par l'imitation qu'il veut en faire dans son *Liber retrac-*

(1) Vita 28. — (2) P. L., 51, 190.

tationis in Actus Apostolorum (1), qu'il n'a qu'une idée très incomplète, inexacte même, de son modèle; peut-être ne le connaissait-il que par ouï-dire. Par contre, Fulgence de Ruspe (2), le principal représentant antique de l'école d'Augustin, avait pu s'appuyer sur des citations intelligemment prises aux *Retractations*. Mais c'est Cassiodore, le guide littéraire et religieux des lectures médiévales, qui a le mieux saisi et exprimé la caractéristique du petit livre; la formule qu'il emploie, « cautissima retractatione corrigere », est plus heureuse que la « censoria gravitate » de Prosper, et, dans le programme des lectures patristiques qu'il recommande, il n'a garde d'omettre ce document psychologique et littéraire, qu'il préconise chaudement comme exemple de sincérité et de modestie (3).

Document psychologique et littéraire : chez un écrivain si finement doué qu'Augustin, les deux éléments s'unissent constamment et l'analyse psychologique, qu'il a continuellement faite des mouvements de son âme, se traduit spontanément ici comme ailleurs. Mais la psychologie de l'écrivain et l'histoire littéraire de ses écrits trouvent aussi, chacune séparément, leur avantage à une étude détaillée du morceau.

Plus encore que Cassiodore, Augustin semble avoir fait grand cas de son ouvrage. Quinze ans au moins avant de le composer, dès 412, il en caressait le projet et une question de son ami Marcellinus, à propos du *De libero arbitrio*, lui donne l'occasion d'en exprimer l'idée, en l'encadrant de considérations qui l'honorent et qui répondent pleinement à son amour de la vérité : il avoue qu'il fait effort pour être de ceux qui écrivent en progressant et qui progressent en écrivant : « Ego proinde fateor me ex eorum numero esse conari, qui proficiendo scribunt et scribendo proficiunt ». Pour ses amis, c'est faire fausse route que de vouloir le défendre contre ses détracteurs malveillants ou inconscients en

(1) P. L., 92, 995. — (2) P. L., 65, 417. — (3) P. L., 70, 1133.

affirmant qu'il n'y a aucune erreur dans ses écrits ; si le Seigneur l'exauce, il réunira dans un écrit spécial tout ce qui lui déplait avec raison dans ses œuvres : « Tunc videbunt homines quam non sim acceptor personae meae. » Pour lui, il souhaite plutôt des juges, des juges sévères de ses propres écrits (comme du *De Genesi* et du *De Trinitate* qu'il ne peut encore se décider à publier) et il se place lui-même au premier rang de ces juges : « inter quos et meipsum primitus constituere volo » (1). On ne pourrait trouver pensées plus loyales et expressions plus sincères ; tout le paragraphe devrait être cité.

Augustin a l'air aussi de se rendre compte de l'originalité de cet écrit qu'il projette : « opere aliquo ad hoc ipsum instituto », et le genre de style tout simple et uniforme qu'il adopte, d'un *modus dicendi* irréductible à aucune des classifications de l'*Orator*, ajoute encore à cette impression. Quinze années devaient se passer avant qu'il pût songer à exécuter son dessein. De cinquante-huit ans qu'il avait lors de la lettre à Marcellinus, en 412, le vieillard était passé à plus de soixante-douze : maintenant, au soir de la pensée et de la vie, pressé par l'appel de son âme, « quia differendum esse non arbitror » (2), auquel il ne croit pas pouvoir se dérober, et sans doute à la veille de déposer la plume pour jamais, — il le croyait du moins — « utrum adhuc essem aliquas dictaturus ignorans » (3), il reprend devant Dieu, qui va lui demander ses comptes, et devant les hommes qui l'ont transcrit et le liront toujours, les graves pensées qui présidaient depuis près d'un demi-siècle à son activité littéraire : « opuscula mea cum quadam iudiciaria severitate recensam... velut censorio stylo denotem. » C'est un soulagement pour sa sincérité de corriger ce qu'il a mal dit, de se grandir en avouant ses ignorances et ses inexactitudes précédentes, de garantir contre toute interprétation erronée une affirmation qu'en vérité et loyauté il croit devoir maintenir, « partim reprehendendo, partim defendendo » (4) — ces cas ne sont pas rares chez lui, — de montrer

(1) Epist. 143, 2, 3, 4. — (2) Prol. 1. — (3) Retract. II, 93.

(4) Epist. 224, 2. Retract. I, 17, etc.

qu'il a progressé au cours de ses productions dans la connaissance du vrai; plusieurs fois, dans son prologue et ailleurs (1), il revient sur cette vieille idée de sa lettre à Marcellinus, et, jusque dans les quelques écrits qu'il compose encore après ce testament littéraire, il ne manque pas l'occasion de rappeler avec un réel apaisement les passages (2) qu'il a déjà corrigés. On voit, à la hâte qu'il a de satisfaire les instances de ses amis, « edidi iubentibus fratribus » (3), — Hilaire d'Arles le supplie de la lui envoyer, « quaeso habere mereamur » (4) — et à l'empressement qu'il manifeste à diverses reprises (5) de faire suivre sans délai la révision des lettres et des homélies, combien il a à cœur de rendre compte à Dieu et à l'humanité de l'état réel de sa pensée.

Il y a quelque chose de solennel et de grandiose dans cet examen de conscience du vieillard; ses expressions mêmes ne le cachent pas : « Scribere autem mihi ista placuit » (6). Nous n'avons pas affaire ici aux mémoires ordinaires d'un homme de lettres ou d'un homme d'action, qui peut avoir ses raisons d'intéresser autrui au souvenir de ses activités diverses. La pensée d'Augustin monte plus haut : il a le sens de sa responsabilité devant Dieu et devant les hommes, la responsabilité du génie qui se doit, sous l'œil de Dieu, de ne rien dire ou de ne rien faire qui puisse occasionner une erreur ou un faux pas chez ses semblables : « ut haec emittam in manus hominum a quibus ea quae iam edidi revocare et emendare non possum » (7), et l'on se sent porté à donner comme épilogue aux belles déclarations d'Augustin, si loyales, si sincères, si élevées du début des *Retractations*, la devise des *Confessions* qu'elles semblent paraphraser : « Cui narro haec? Neque enim tibi, Deus meus, sed apud te narro haec generi meo, generi humano, quantumcumque ex particula incidere potest in istas meas litteras! » (8) C'est devant Dieu et le genre humain qu'il sent le poids de sa

(1) Prol. 3. Don. pers. 21, 55. Praed SS. 4, 8. — (2) Praed. SS. 4, 7. Don. pers. 11, 27. — (3) Retract. II, 93. — (4) Epist. 226, 10. — (5) Prol. 1. Retract. II, 93, Epist. 224, 2. Don. persev. 21, 55. — (6) Prol. 3. — (7) Prol. 3. — (8) Confess. II, 3, 5.

responsabilité : « Ego quoque Domine, etiam sic tibi confiteor ut audiant homines » (1).

Ce jugement devait s'imposer à sa pensée éprise du vrai : car il se rendait bien compte, malgré la profonde humilité qui le caractérise depuis sa conversion, ou plutôt à cause même de sa profonde humilité qui chez lui est vérité, avec quelle respectueuse attention sa parole et ses écrits étaient attendus et accueillis par toute la communauté chrétienne : « ut rarissime tacere atque alios audire permittere (2) ». L'histoire de chaque controverse où ses amis le forcent à écrire, la genèse de beaucoup de ses livres qu'il avoue lui avoir été arrachés par ses admirateurs ou édités malgré lui, il le reconnaît sans cesse dans ses *Rétractations*, les éloges d'un Jérôme et d'autres qui célèbrent dès les débuts ses services contre l'erreur pélagienne, la supplique de son ami Hilaire qui n'ose pas retrancher une parcelle aux idées d'Augustin, tout cela, à défaut d'autre chose, suffit déjà à montrer la place qu'il avait conscience d'occuper dès lors dans la pensée chrétienne.

Une circonstance spéciale ajoute une note pathétique au travail de révision que s'impose Augustin. La Providence ne lui avait pas accordé les loisirs souhaités jadis pour mener tranquillement son œuvre à bonne fin. Baronius croyait même que c'était pour y remédier qu'il s'était donné un auxiliaire dans la personne de Héraclius en 426. Et voilà qu'il l'entreprend au moment de clore à peu près sa carrière, dans l'espoir de pouvoir déposer la plume après ce suprême examen. C'était une nouvelle illusion : à peine a-t-il commencé à dicter que de trois côtés différents lui viennent des nouvelles demandes qui le forcent à s'interrompre et à reprendre la plume pour d'autres écrits. C'est son ami Quodvultdeus, qui lui demande un traité historico-dogmatique ou polémique contre les hérésies ; ce sont ses fidèles de Gaule, Hilaire et Prosper de Provence, qui le mettent en demeure d'intervenir contre les erreurs

(1) Confess., x, 2, 3. — (2) Prol. 2.

des Provençaux de Marseille et de Lérins et qui lui assignent le programme de l'écrit réclamé de sa compétence ; c'est enfin un autre ami, Alype, qui lui annonce les trois livres du jeune Julien d'Éclane « confidentissimus iuvenis », dont jusque là Augustin n'avait reçu que les cinq premiers et qui exigent prompte et raide réponse ; puis, c'est la trahison du comte Boniface, trop tard repent, et l'invasion de l'Afrique par les Vandales depuis Tanger jusqu'à Hippone (429). Et voilà Augustin obligé de travailler de jour, pour répondre à ces exigences nouvelles, et de nuit, pour préparer la rédaction des *Rétractations* par la lecture préalable et l'annotation de ses œuvres. C'est ainsi qu'il avait déjà procédé pour les quatre premiers livres contre Julien, c'est ainsi qu'il comptait faire encore pour satisfaire Quodvultdeus (1) : le veillard se sentait pressé par l'échéance du terme final qu'il voyait approcher. Et il avait fini toute une partie (2), celle qu'il appelle les « libri », et qu'il publie aussitôt pour ne pas faire attendre ses amis qui le pressent : ce sont les deux livres des *Rétractations* actuelles que nous possédons. Deux autres parties devaient suivre, il se flattait du moins de cette illusion : celle des lettres et celle des sermons, autrement dit les « tractatus populares quos Graeci homilias vocant (3) ». Déjà le travail se trouvait en chantier pour les lettres, grâce à ses lectures de nuit, « iam legeram plurimas epistularum », tandis que le *De haeresibus* allait prendre rang après la réplique à Julien pour le travail de jour ; il n'y avait plus qu'à dicter ses rectifications et ses remarques sur sa correspondance, puis à entamer les sermons. Mais Julien d'Éclane était là toujours qui le harcelait, Julien, avec toute la fougue d'une plume jeune et alerte, féru de dialectique, retors dans son rationalisme — car c'était un irréductible rationaliste, — impudent dans son ironie, sans respect dans ses sarcasmes, et dont le pélagianisme avait besoin pour trouver avant de périr le constructeur de sa

(1) Epist. 224, 2. — (2) De praed. SS. 4, 7 : « Cuius operis (retractationis) iam duos absolveram libros ». — (3) Epist. 224, 2.

synthèse : « Quae tu si non didicisses, Pelagiani dogmatis machina sine architecto necessario remansisset » (1).

Et l'on sent le vieil écrivain se débattre contre l'étreinte du temps et essayer de se dérober aux exigences du moment qui l'enlacent de toutes parts. Aux six livres d'un premier ouvrage, *Contra Iulianum Pelagianum*, après le *De praedestinatione Sanctorum* et le *De dono perseverantiae* contre les « ingrati gratiae Dei » de la Gaule, six autres s'ajoutaient péniblement, qui suivaient patiemment, phrase par phrase, les affirmations du théologien d'Éclane. Mais il restait encore deux livres de Julien qui attendaient réponse, sur les huit qu'il avait lancés contre Augustin. Cette réponse ne devait plus sortir de la plume du vieillard, qui, dans Hippone déjà assiégée par les Vandales, travaillait toujours contre Julien. Il mourait à la tâche le 28 août 430, sans avoir pu reprendre, même de nuit, le travail des *Rétractations* : « libris Iuliani inter impetus obsidentium Vandalorum in ipso dierum suorum fine respondens », nous relate son ami Prosper dans sa *Chronique*, et le titre même de l'ouvrage, indiqué mélancoliquement chez Possidius, nous dit son caractère inachevé : « *Contra secundam responsionem Iuliani opus imperfectum* ».

Les derniers livres d'Augustin portent-ils la trace d'un regret ? A la manière dont il répète que l'interruption des *Rétractations* a été provoquée par les traités contre les Provençaux et surtout par les répliques à Julien, il semble bien qu'on doive le croire. Il semble aussi que, sous l'action de ce regret, la polémique contre Julien n'ait pas gagné en aménité ni en douceur, car c'est un des rares ouvrages d'Augustin où le vocabulaire se hérisse de qualificatifs un peu vifs, qui tranchent sur la sérénité ordinaire du grand écrivain : il est vrai que le jeune Julien savait être enfant terrible, sans respect pour le vénérable vieillard, ancien ami de sa famille, depuis longtemps l'oracle de l'univers. N'avait-il pas poussé l'impudence jusqu'à rappeler à Augustin le souvenir de son manichéisme

(1) *Contra Iulian. Pelag. vi, 11, 36.*

d'antan, jusqu'à faire passer pour manichéiste et « africanum dogma » ce qui était la doctrine de l'Église sur le péché originel, et jusqu'à tourner en ridicule la supériorité philosophique du vieux lutteur, en lui décochant l'épithète de « Poenorum Aristoteles » et de « Poenorum philosophaster » ? On comprend dès lors le ton de la réplique ; on comprend qu'Augustin ait voulu réduire au silence cet « impudentissimus iuvenis », et, si l'on se réjouit de posséder en bonne partie l'œuvre de Julien grâce à la seule loyauté de son adversaire, d'autre part on se défend difficilement d'un regret, à l'idée que cette polémique nous a privés du mot décisif, promis par l'auteur, pour la question de l'authenticité de ses lettres et de ses sermons, dont devaient traiter les deux dernières parties des *Retractations* et qui allaient pendant des siècles embarrasser tous ses éditeurs.

Malgré cela, la partie qu'il a pu composer est déjà riche en enseignements divers. L'histoire littéraire peut y puiser à pleines mains, car elle trouve nombre d'indications précieuses sur la composition des ouvrages, sur les genres littéraires et leurs lois, les particularités de l'édition antique, les usages du marché du livre, la diffusion des exemplaires et le reste. Contentons-nous de rappeler quelques traits qui concernent seulement Augustin.

Il s'y révèle soigneux de conserver un exemplaire de chacun de ses écrits, et sans doute la recommandation rapportée par Possidius et qui tient lieu de testament concerne ce fonds de manuscrits : « omnesque codices diligenter posteris custodiendos semper iubebat » (1) ; c'est là qu'on avait chance de trouver des exemplaires corrects, « emendatiora » (2), pas pour chaque œuvre cependant, car Augustin lui-même se plaint de ne plus avoir un seul exemplaire convenable de ses notes sur Job : « mendosum comperi opus ipsum in codicibus nostris ut emendare non possem » (II, 39). Il avait fait dresser une liste, ou un catalogue, *indiculus*, de toutes ses œuvres ; ce qui répond parfaitement à la conscience

(1) Vita 31. — (2) Vita 18.

de sa responsabilité. Même ses lettres, non seulement ses autres œuvres, sont mentionnées dans cet inventaire, sans doute aussi ses sermons : « quod nec opusculorum meorum indiculo nec inter libros nec inter epistulas est notatum » ; car le *Commonitorium* dont il parle en cet endroit n'avait aucune chance de se rencontrer en dehors de ces deux premières catégories. La troisième catégorie, il nous le dit ailleurs comme on a pu le voir plus haut, comprenait les *tractatus* : « opuscula mea sive in libris, sive in epistulis sive in tractatibus », autrement dit les *Sermones in populum*, ou les *Tractatus populares*, « quos Graeci homilias vocant » (1), et Possidius range les écrits dans un même classement : « librorum, tractatum, epistularum indiculum » (2).

Ce soin décele un administrateur attentif, digne émule d'un Cyprien qui lui aussi avait divers dossiers de ses lettres épiscopales. Mais malgré cela, plusieurs ouvrages avaient disparu déjà du vivant d'Augustin, il l'avoue sans détour : « de armario nostro peridi », et il n'en existe des exemplaires que chez des amis, surtout s'il s'agit des œuvres composées à Milan » (3). Par contre, il y a lieu de croire que les opuscules étaient réunis en volume, et d'autre part nous constatons que l'*indiculus* n'est pas parfaitement complet : « Inveni in quodam nostro codice in quo et iste liber est (De videndo Deo), quoddam commonitorium a me factum de hac ad episcopum Siccensem Fortunatianum, quod in opusculorum meorum indiculo nec inter libros nec inter epistulas est notatum » (4). D'autres fois encore, il constate que son *armarium* ne contient plus qu'un exemplaire incomplet.

Ce qui ne manque pas d'intérêt est l'impression finale produite sur Augustin par l'examen de sa production littéraire. On saisit chez lui un mouvement de surprise à la vue du total de ses œuvres en dehors des lettres et des sermons : 93 ouvrages en 232 livres : « Quorum numerum nesciebam eosque CCXXXII esse cognovi » (5). Possidius, qui y comprenait la correspondance et la prédication,

(1) Prol. 1 et Retract. II, 93. Epist. 224, 2 (fin). — (2) Vita 18. — (3) Retract. I, 5, 6, 21. — (4) Retr. II, 67. — (5) Retract. II, 93 (fin). Epist. 224, 2.

estimait l'ensemble à mille trente : « libros, tractatus, epistulas, numero mille triginta, exceptis iis quae numerari non possunt quia nec numerum designavit ipsorum » (1).

Augustin souhaitait-il qu'on fit une édition complète des 93 ouvrages qui prennent rang dans sa liste? C'est très vraisemblable : de là, le désir qu'il émet de les voir lire dans l'ordre chronologique qu'il assigne à ses *Retractations*; de là aussi, si notre explication est exacte, la recommandation rappelée par Possidius en guise de testament et mentionnée ci-dessus. Mais personne ne prit sur lui pareille charge. Les copies se multiplièrent très inégalement, et des 93 mentions que conservait la liste d'Augustin, dix désignent des ouvrages, habituellement antidonatistes, qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous (2).

Si nous passons aux détails de quelques pièces, nous constatons que plusieurs furent éditées contre son gré; ce que connurent d'autres grands écrivains médiévaux victimes de secrétaires indiscrets. Citons entre autres le *De immortalitate animae* (3), composé pour son usage purement personnel, mais il ne sait trop comment, malgré lui, l'œuvre est devenue publique et il la trouve mentionnée dans son *Indiculus*. Il en va de même avec un premier écrit contre le mensonge, *De mendacio*, qu'en conséquence il fait suivre d'un *Contra mendacium*, et le premier figure aussi sur sa liste. D'autres fois, il se décide après coup à une nouvelle édition revue et considérablement augmentée, comme pour le *De Genesi ad litteram liber unus imperfectus* (4), ou pour le *De Trinitate*, dont on lui arrache à peu près douze livres, « minus emendati quam deberent et possent », et qui se trouvent déjà en multiples exemplaires non régulièrement édités (5) : ce qui le décide à achever son œuvre et à éditer finalement ses quinze livres. Il n'est pas moins intéressant de voir comment les écrits polémiques de ses adversaires arrivent lentement, occasionnellement, souvent par morceaux, grâce à

(1) *P. L.*, 46, 22. — (2) I, 20; II, 31, 37, 45, 53, 54, 55, 58, 61, 72. — (3) I. 5, 1. — (4) I, 17, 1. — (5) II, 41.

l'entremise d'amis ou par quelque autre voie, aux mains d'Augustin qui doit y répondre.

L'occasion et le mode de composition d'un écrit présente toujours de l'intérêt, surtout quand il s'agit d'un grand écrivain; or, Augustin semble avoir été sensible à cette préoccupation de la critique littéraire moderne, qui se soucie de situer les écrits dans le cadre de leur origine. Souvent, c'est à la demande de ses amis qu'il se décide à composer ou à éditer : « iuventibus fratribus » (1).

Par contre, il abandonne de temps en temps une œuvre, ou ne la complète que beaucoup plus tard, en interrompant ses *Rétractations*, comme le *De doctrina christiana*, « Cum imperfectos comperissem, perficere malui » (2), ou la laisse inachevée, « imperfectum remansit », comme les *Soliloquia* (3), ou la quitte définitivement pour entamer un travail plus facile, comme ce fut le cas pour le commentaire *In Genesim* et celui sur l'épître aux Romains : « inchoata expositio, ... et in alia faciliora delapsus sum » (4).

La genèse de quelques-uns de ses ouvrages ne manque pas d'originalité : quelques cas suffiront pour en donner une idée et montreront une fois de plus quelle valeur ses contemporains attachaient à tout ce qui, de près ou de loin, pouvait se réclamer d'Augustin. Tel ouvrage, comme le *De diversis octoginta tribus quaestionibus*, n'est que l'assemblage d'un certain nombre de feuilles volantes, « cum dispersae fuissent per cartulas multas », qu'il fait numérotter et réunir en volume durant son épiscopat ; par suite, il y entre aussi des éléments étrangers, comme quelques sentences de Cicéron, mais Augustin l'y laisse, « quia per me innotuit fratribus », jugeant légitime ou suffisant ce titre de paternité (5).

D'autres ouvrages d'exégèse sont formés par les notes marginales que ses fidèles ont transcrites de son exemplaire de la Bible : telles les *Adnotationes in Iob* (6) et l'*Expositio epistolae Iacobi* (7) ; celle-ci malheureusement est un des dix ouvrages que mentionne la

(1) II, 37, 60, 89, etc. — (2) II, 30. — (3) I, 4. — (4) I, 24. — (5) I, 25. — (6) II, 39. — (7) II, 58.

liste des *Retractations* et que nous n'avons plus. Avec une simplicité charmante, Augustin nous dit loyalement : « *Utrum meus habendus (liber) sit an potius eorum qui eas (adnotationes) sicut potuerunt vel voluerunt, redegerunt in unum corpus, descriptas de frontibus codicis, non facile dixerim.* » Quant aux *Annotationes* sur l'épître de saint Jacques, il remarque que l'œuvre est composée de la même façon grâce à des notes marginales tirées de divers auteurs : « *Inter opuscula mea repperi expositionem epistulae Iacobi, quam retractans adverti adnotationes potius expositorum quorundam eius locorum in librum redactas fratrum diligentia, qui eas in frontibus codicis esse noluerunt (1)* ».

Ainsi aussi s'explique l'origine du *De octo Dulcitii quaestionibus* (2), dont une seule est originale, les autres ne sont qu'une compilation faite d'extraits de ses écrits. D'autres fois, la rédaction n'est autre que la sténographie des *notarii* ou des amis mêmes qui ont couché par écrit ce qu'il a dit dans des discussions et des conférences ; on sait qu'Origène nous a laissé pas mal d'homélies dues à ce même genre de transmission par les tachygraphes que ses riches amis, comme Ambroise, mettaient à sa disposition et Grégoire de Naziance a connu lui aussi, car il s'en plaint, les indiscrétions commises par le poinçon des tachygraphes. Pour saint Augustin, nous avons ainsi l'origine du *Contra Fortunatum Manichaeum* (3), qui eut du reste pour résultat sinon de convertir l'adversaire, au moins de lui faire quitter la place. Ainsi aussi prend corps l'*Expositio quarundam propositionum... ad Romanos*, le *Contra Felicem Manichaeum*, les *Gesta cum Emerito Donatista*, le *Breviculus collationis cum Donatistis*. Parfois encore, mais l'exception semble rare, sinon unique, ce mode de composition s'oppose à ce que la pièce figure parmi ses œuvres quand elle fait partie des actes d'un concile, comme c'est le cas de l'*Epistula* qui suit le *Post collationem contra Donatistas liber unus* : « *quia in concilio Numidiaie omnibus hoc fieri placuit* » (4).

(1) II, 58. — (2) II, 91. — (3) I, 15. — (4) II, 66, I, 22 ; II, 34, 77, 65.

Il y aurait moyen d'allonger cette revue de quelques exemples encore d'ordre littéraire. Contentons-nous de signaler, à propos de ses appréciations sur le style, la haute élévation de pensée de ce styliste, dont l'esprit apostolique juge à sa vraie mesure le rôle du beau langage et n'hésite pas à descendre au rang des illettrés avec une délicieuse bonne grâce : ceux-ci sont pour lui des « frères », « fratribus in eloquio latino ineruditis », et il rédige pour eux le *De agone christiano* (1); ou bien il compose à leur intention l'acrostiche antidonatiste ou le fameux psaume abécédaire qui évite à dessein tout mot poétique : « volens ad ipsius humillimi vulgi et omnino imperitorum atque idiotarum notitiam pervenire... ne me necessitas metrica ad aliqua verba quæ vulgo minus sunt usitata compelleret » (2).

Si nous voulons pénétrer plus avant dans le fond même de l'œuvre et dans l'âme d'Augustin, les appréciations qu'il porte sur ses propres ouvrages fournissent un ensemble révélateur. Et d'abord, quelques œuvres se détachent, marquées d'un trait de prédilection dans le souvenir de l'auteur : elles ne sont pas nombreuses et la notice est toujours sobre, car il ne faut pas juger de l'importance qu'il y attache par les seules dimensions de la rédaction, celle-ci grandissant à raison du nombre des passages qui appellent rectification. Or, il est manifeste que le *De Civitate Dei* (3) occupe une place de choix dans le souvenir d'Augustin : bien qu'il n'y trouve que deux locutions à rectifier, il n'hésite pas à lui consacrer une imposante introduction qui souligne son contenu et ailleurs il donne à un livre de cette œuvre une note d'éloge (4). Le *De Trinitate* (5), où quelques passages lui demandent des corrections, semble aussi se détacher à ses yeux. Parmi ses nombreux écrits polémiques, les introductions qui concernent les ouvrages de controverse antimanichéenne accusent l'importance que leur attribue Augustin, par quelque chose de plus circonstancié et

(1) II, 29. — (2) I, 19. — (3) II, 68. — (4) I, 16 (fin). — (5) II, 41.

de plus développé ; ce que les notices antidonatistes présentent à un degré moindre, même s'il s'agit d'indiquer le résultat obtenu par l'écrit, et ce que n'offrent même plus les courtes remarques antipélagiennes. Plus d'une fois aussi se manifeste jusque dans l'expression l'importance que revêt aux yeux d'Augustin la rapidité d'une réponse dans la polémique : » *irruit causa respondendi* (1) ».

Mais une exception hors pair est faite pour les *Confessions*. Ce livre qui devait traverser les siècles en faisant monter tant de beaux sentiments vers le Dieu des chrétiens, a suscité chez son auteur au moment des *Rétractations* vingt-sept ans plus tard, un souvenir ému, fait d'estime et de gratitude, d'une émotion contenue sans doute, mais où trois mots, partis du cœur, en disent long sur l'estime reconnaissante que lui garde Augustin. Il faut citer la note entière (2) : « *Confessionum mearum libri tredecim et de malis et de bonis meis Deum laudant iustum et bonum atque in eum excitant humanum intellectum et affectum ; interim, quod ad me adinet, hoc in me egerunt cum scriberentur, et agunt cum leguntur. Quid de illis alii sentiant ipsi viderint ; multis tamen fratribus eos multum placuisse et placere scio.* » Mise dans le cadre des autres notices, celle-ci tranche totalement.

Le détail même des appréciations qu'il porte sur chacun de ses ouvrages nous montre l'âme d'Augustin dans son vrai jour, avec cette profonde humilité et modestie qui, depuis son retour en Afrique, n'a plus connu aucun retour offensif de l'ambition ou de la vanité. C'est le sens du vrai qui le fait parler, avec un choix exquis d'expression, où la franchise voisine avec l'humilité, qu'il s'agisse d'éloge ou de blâme. Virilement, il reconnaît l'erreur, l'inexactitude, ou le manque de clarté ; non moins franchement, il défend ce qu'il croit devoir maintenir, souligne ce qu'il tient à mettre en valeur, loue ce qui lui semble mériter l'éloge. Parfois il

(1) II, 51. — (2) II, 32.

avoue sans détour ne plus comprendre ce qu'il a voulu dire : « non potui recordari » (I, 5), ou veut se stimuler à achever des œuvres incomplètes (I, 4, etc.).

Tel ou tel de ses ouvrages est nettement abandonné par lui, ou bien, parce qu'un remaniement ultérieur servira à corriger l'ouvrage précédent qu'il aurait voulu détruire : « quem abolere decreveram », il s'agit du *De genesi ad litteram liber unus imperfectus* (I, 17.1); ou bien, parce que le texte est trop peu clair à cause de sa concision et trop criblé de fautes de transcription, ce sont les *Adnotationes in Iob* (II, 39); ou bien encore, parce qu'il est contourné, concis et obscur au point que la lecture en est fatigante et que lui-même y retrouve à peine ce qu'il a voulu dire, c'est le *De immortalitate animae* (I, 5). S'il en maintient quelques-uns malgré leurs défauts, comme le *De mendacio* (I, 26), qu'il dit « obscurus et anfractuosus et omnino molestus », c'est qu'il y trouve des passages qui ne se présentent plus dans un remaniement postérieur. Des traits de ce genre ne manquent pas chez lui.

Avec non moins de franchise, il avoue avoir été arrêté par la grandeur du travail et s'être rejeté sur des besognes plus faciles : « ipsius operis magnitudine ac labore deterritus... in alia faciliora delapsus sum... ab eo quam sustinere non poteram labore conquievi » (I, 17 et 24). Néanmoins, il laisse subsister de pareilles œuvres comme spécimen de ses premiers essais rudimentaires : « index non inutilis rudimentorum meorum in enucleandis atque scrutandis divinis Scripturis ».

La critique ou le blâme prend des formes très diverses : « Multa quaesita potius quam inventa (I. 17. 1), multa quaesita quam inventa sunt et eorum quae inventa sunt pauciora firmata (II. 50), magis quaerenda proposui quam quaesita dissolvi (I. 81), nondum diligentius quaesiveram nec adhuc inveneram ».

Ou bien il rejette simplement son avis précédent : « Non sic accipiendum est; adhuc non intellexeram; nondum intelle-

xeram »; il apprécie par un adverbe ce qu'il a dit d'inexact : « *Minus considerate; minus diligenter; non satis apte (dictum) videtur; non satis considerate; operose ac subtiliter* » (ce qui ne semble pas devoir s'entendre dans le sens d'un éloge); *non bene a nobis exposita* ».

Parfois, c'est une simple désapprobation : « *Non mihi satisfacit, non satis approbo; non debuit tamen dici; dixisse me nollem; non approbo; displicet; non immerito mihi displicuit; nec illud mihi placet; improbo; prorsus improbo; plus tribui quam deberem* ».

Parfois, c'est une amélioration qu'il énonce : « *Melius, convenientius, verius diceretur; videor dicere debuisse; hoc potius dicendum fuit* ».

Parfois aussi, la critique est plus aiguë : « *Dixi audaciori asseveratione quam debui; nimis insolenter; prorsus temere; declamatio levis; ineptia; inepta et insulsa fabula* ».

Aux expressions qui marquent la critique, on peut opposer celles qui contiennent une louange : on y remarquera la même franchise, mais avec une plus grande réserve dans l'éloge.

La note la plus élevée qu'on trouve est celle qui a été rappelée plus haut à propos des *Confessions*. On le comprend : la prédilection d'Augustin pour cette œuvre marchait de pair avec la reconnaissance du converti.

Une autre pièce aussi est explicitement signalée comme supérieure à ses yeux : c'est le *Contra Secundinum Manichaeum* (II, 36), la meilleure à son avis de tout ce qu'il a pu écrire contre la peste du Manichéisme : « *quod mea sententia omnibus quae adversus illam pestem scribere potui, praepono* ». Le *De mendacio* est louable, parce qu'il fait aimer la vérité (I, 26). Le sixième livre du *De Musica* a eu le plus de notoriété, « *quoniam res in eo cognitione digna, versatur* » (I, 10).

Parfois encore, le vieux controversiste rappelle en deux mots le résultat de son intervention : un tel a dû quitter la place après

la discussion ; un autre a été forcé d'entendre muet, sans pouvoir répondre, toute son argumentation ; ou bien il a lutté avec vigueur : « quantum Deus adiuvit, atrociter disputavi (II, 63) ».

D'autres fois, ce n'est qu'une épithète, comme *utilis*, *non inutilis*, qui contient tout l'éloge :

« *Satis utilis, commoda brevitate* (II, 72) ; *non inutilem ingenii et mentis administrationem* » (I, 26).

Souvent, l'éloge est restreint à un mot, comme *diligenter* ou *diligentia*. Une fois nous trouvons : « *tantum tamque elaboratum opus* » (II, 88) à propos de son premier ouvrage contre Julien, et sa loyauté ne trouve à redire dans ces six livres qu'un excès de précision, qui lui a fait désigner par son nom un roi de Chypre que ses sources ne nommaient pas.

Habituellement la restriction *quantum potui*, ou quelque autre, restreint l'éloge : « *Quanta potui celeritate et veritate respondi* (II, 51) ; *Quanta potui brevitate ac perspicuitate* (II, 72) ; *Multa necessaria quanta potui lenitate* (II, 82) ; *Quantum potui diligenter atque evidenter ostendi* (II, 52) ; *Multo diligentius* (II, 61) ; *Diligenter quantum potui* (I, 16) à propos du *De civitate Dei* ; *Satis diligenter* » (II, 89).

Reste une dernière question plus générale : l'examen des *Rétractations* aboutit-il à vérifier le progrès qu'Augustin croit pouvoir constater au cours de sa carrière d'écrivain et dont plusieurs fois il a parlé dans ses œuvres ? La réponse est facile et nettement affirmative. Une simple statistique d'abord suffit à l'établir, et la valeur que lui garantit sa franchise et sa sincérité la met au-dessus de toute discussion : des ouvrages qu'il a écrits comme laïc et comme prêtre, 26 en tout, il relève 167 passages qui appellent rectification ; ceux qui datent de son épiscopat, 67 en tout, n'ont plus besoin que de 52 corrections ou explications, et des 30 derniers parmi ceux-ci, il n'a relevé que 13 passages plus ou moins fautifs. Cela lui permettait assurément de se dire « proficiens » et de souhaiter aux autres d'en faire autant !

Le contenu même de ces corrections donne lieu à quelques constatations intéressantes, qu'avant de finir il nous faut brièvement présenter au lecteur. L'auteur y rétracte diverses manières de parler, comme le recours trop fréquent au mot *fortuna*, qu'il juge trop païennes dans ses premiers ouvrages composés à un moment où il n'était pas assez instruit du christianisme. On pourra constater aussi qu'Augustin s'écarte de plus en plus de certaines tournures de phrase et de pensée qui rappellent ses attaches d'antan avec le platonisme, surtout par rapport au monde sensible et au monde spirituel, à la vie future, à la béatitude, à la perfection, à l'âme et à Dieu. La façon dont il remplace de temps en temps *mens*, ou d'autres mots, par *Deus*, est significative à cet égard. On pourrait réunir sur cette matière un nombre de passages assez considérable. De même, il restreint les louanges qu'il s'était permis de donner avec plus ou moins de complaisance à quelques philosophes païens ou à des théologiens comme Origène, dont les idées étaient en désaccord avec l'Église : « *Quos catholica fides improbat* ». Par le fait même aussi, il corrige d'autres expressions, au choix desquelles n'avait pas présidé son sens chrétien.

Les rectifications relatives à la Bible dénotent l'importance qu'attachait Augustin à la correction de ses exemplaires. Nous en trouvons près d'une dizaine où il souligne les inexactitudes des textes qu'il avait primitivement sous les yeux. Mais le grand nombre des rectifications qui concernent ses écrits bibliques portent sur l'exégèse. On en trouve plus de quarante, dont quatre entre autres à propos de la généalogie du Christ, et toutes montrent la conscience avec laquelle il a opéré sa révision.

Cette délicatesse de conscience et ce souci de la sincérité se fait jour encore dans des rectifications de détail, qui portent sur des questions de dates, de noms d'auteurs et d'autres particularités de ce genre : typique à ce point de vue est la correction d'une année consulaire fautivement indiquée jadis (II, 53 et 54) et la suppression du nom de ce roi de Chypre, qu'il avait jadis identifié par erreur et dont nous avons parlé un peu plus haut.

Il faut ajouter à cela une vingtaine de corrections à peu près, qui regardent des questions particulières sur lesquels il s'était prononcé avec trop d'assurance; les unes de réelle importance, comme le créatianisme, d'autres secondaires, comme son affirmation sur les scarabées.

Mais les principales corrections de fond regardent la doctrine du libre arbitre et du mérite, avec une quarantaine de passages, ou celle de l'*initium fidei* et de la prédestination, avec une quinzaine de rectifications. Cette proportion fort élevée de corrections anti-pélagiennes ne légitime cependant pas l'affirmation, trop souvent répétée, que les *Rétractations* ont eu pour mobile d'empêcher les Pélagiens d'abuser des énoncés augustinien. On a vu plus haut quels motifs ont imposé à l'évêque d'Hippone cet examen de conscience de son activité littéraire.

L'enquête que nous venons de faire, à la suite d'Augustin, nous a mis en présence d'un homme et d'un théologien que l'aveu de ses erreurs grandit encore à nos yeux. En nous faisant entrer dans sa conscience d'écrivain, cette enquête nous l'a montré revêtu de toutes les grandeurs morales qui s'allient si bien au génie. Chez lui, pas la moindre trace de vanité ou d'égoïsme, à laquelle l'autobiographie expose habituellement les auteurs. Il avait l'âme trop haute pour que cet examen sincère et vrai aboutît à faire sous-évaluer ses mérites. En même temps, cette enquête nous a mis plus intimement en contact avec le théologien et le chrétien. Elle nous fait voir que la marche d'Augustin s'est continuée dans le même sens, sans fléchissement : il s'est rapproché de Dieu constamment dans tout le cours de sa carrière, et les corrections qui marquent ses *Rétractations* nous font une fois de plus mesurer les étapes de ce mouvement ascensionnel. Sans hésiter, l'on doit dire qu'il a réalisé la devise que, dès l'année 412, il plaçait en exergue à ses *Rétractations* : « Inveniet lector fortasse quomodo scribendo profecerim. »